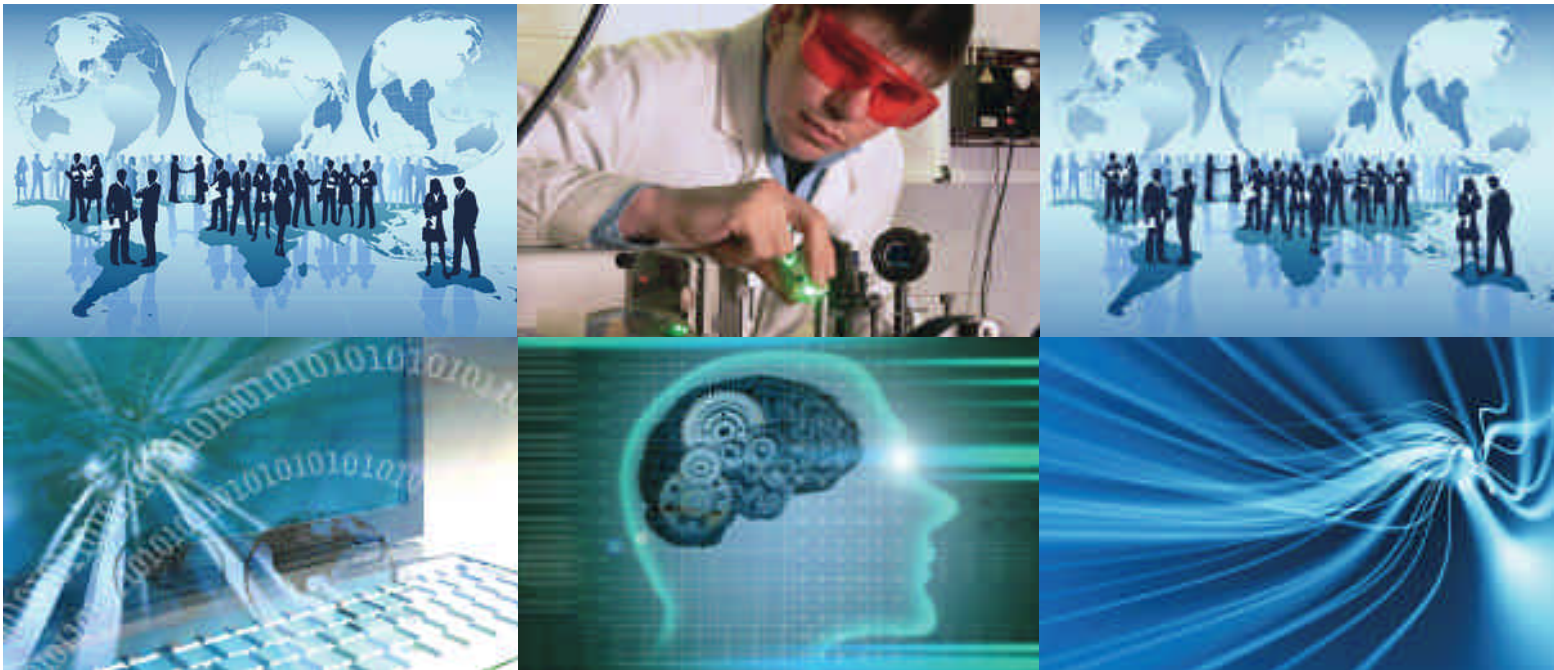




la SOCIÉTÉ FRANÇAISE
des ANALYSTES FINANCIERS



Les actifs Immatériels

Le capital immatériel au cœur de notre positionnement économique
de demain

Comment le mesurer ? Comment le développer ?
Quels nouveaux enjeux pour l'entreprise ?

Conférence annuelle

Mardi 22 Mars 2011

MINEFI, Centre de Conférences P. Mendès France, BERCY | Paris | 8h30 à 12h30

En partenariat avec :

ERNST & YOUNG
Quality In Everything We Do


PUBLICIS GROUPE

 **Groupama**
Asset Management

AKOYA | Consulting

afnor
GROUPE

EVA
European Valuation Association

L'importance croissante accordée au capital immatériel est une donnée que chacun des acteurs économiques doit intégrer dans sa stratégie.

Si l'on s'accorde aujourd'hui à penser que la compétitivité mondiale repose sur les actifs immatériels, comment ces actifs sont-ils mesurés, évalués? Comment les développer? Quelles mesures fiscales la France peut-elle mettre en place pour favoriser le développement de ces actifs indispensables pour son économie de demain? L'Europe met-elle en place une stratégie?

Convaincue que les actifs immatériels représentent une réelle opportunité pour l'ensemble des acteurs, la SFAF, à travers les travaux de sa commission «Immatériels», sa revue «Analyse financière» et ses 1600 membres, prend en compte les questions de l'évaluation des actifs immatériels depuis plusieurs années. En organisant, via son service aux émetteurs, plus de 700 réunions par an destinées aux entreprises, l'association bénéficie aussi d'un observatoire unique des évolutions sur ce sujet.

Cette première conférence annuelle sur les actifs immatériels, organisée par la SFAF, sera l'occasion de faire le point sur les travaux de valorisation des entreprises et de l'évaluation extra-financière. Nous y dresserons un état des lieux des normes et référentiels existants, des méthodologies et des outils techniques mis en œuvre pour évaluer le capital immatériel. Les débats porteront également sur la politique européenne et des mesures incitatives d'ordre financières, fiscales et juridiques que la France pourrait mettre en place dans ce domaine.

Sans doute une réflexion-clé pour l'avenir des entreprises : Quelle est la réelle valeur de l'entreprise ? Dans le cadre d'une cession, d'une fusion ou d'une acquisition, la question se pose avec acuité. En traitant de ce qui n'apparaît pas dans les bilans à travers les différentes composantes du capital immatériel : capacité à innover, qualité de l'organisation, politique de formation, satisfaction des clients, capital systèmes d'information (« l'entreprise numérique »), capital sociétal etc. Une sorte d'introspection de l'entreprise, une façon de mieux voir, de mieux mesurer " ce qu'il y a sous le capot ", comme le disent dans leur jargon certains financiers. Pour répondre à ces nombreuses questions, la SFAF a réuni un plateau représentatif des différents intervenants sur le sujet.

En effet, même si l'évaluation des actifs immatériels est encore un sujet «en devenir», sa place et son importance ne sont plus à démontrer auprès de l'ensemble du monde de la finance, et plus largement au sein des entreprises. Dans un nombre croissant de secteurs, des investissements sur des entreprises à forte valeur immatérielle sont réalisés.

Grâce aux échanges entre les acteurs institutionnels et les entreprises, la SFAF espère que cette conférence permettra à chacun de parvenir à une meilleure compréhension des préoccupations, des intérêts respectifs et des enjeux stratégiques liés à l'évaluation des actifs immatériels.

Actifs Immatériels : comment mesurer, évaluer et développer ?

Mardi 22 mars 2011 | de 8h30 à 12h30

8h30-8h45 : Accueil des participants

8h45-9h00 : Introduction par **Ibra Wane**, Président de la SFAF et **Jean-Pierre JOUYET**, Président de l'AMF et co-auteur d'un rapport sur les actifs immatériels.

9h00-10h00

Table ronde animée par **Yosra Béjar**, Docteur en Finances de l'Université Paris Dauphine

LES COMPOSANTES DU CAPITAL IMMATERIEL : Le capital humain, le capital client et le capital fournisseur, la capacité à innover (capital technologique), le capital environnemental et le développement durable, le capital systèmes d'information (SI), le capital marques, le capital organisationnel, le capital actionnaires, le capital sociétal.

LE CAPITAL IMMATERIEL : QUELS NOUVEAUX ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ? COMMENT LE MESURER ? COMMENT LE DEVELOPPER ?

- ✓ Comment la mesure du capital immatériel peut-elle améliorer l'analyse financière ?
- ✓ Quels sont les outils de gestion et de comptabilité de l'immatériel ?
- ✓ En quoi la mesure du capital immatériel peut-elle bénéficier à la valorisation d'une entreprise (dans le cas d'une cession ou non) ?
- ✓ Quels sont les enseignements de la mesure du capital humain dans une entreprise ?
- ✓ Le capital immatériel permet-il de mesurer la valeur de l'économie sociale et solidaire ?
- ✓ Quelle forme de reporting du capital immatériel dans l'Entreprise ?
- ✓ Pourquoi partager le capital immatériel ?
- ✓ Evaluation des brevets : la nécessité d'être acteur de sa valorisation

Intervenants pressentis :

- ✓ Ernst & Young, **Alexis Karklins-Marchay**, Partner
- ✓ Groupama Asset Management, **Marie-Pierre Peillon**, Directrice de l'Analyse Financière et Extra-Financière
- ✓ EVA, **Eric Galiègue**, Analyste financier indépendant, membre de la SFAF et de l'AACIF
- ✓ AKOYA Consulting, **Antoine Auboïs**, Directeur général
- ✓ Ecole française de l'immatériel, **Jean-Claude Dupuis**, Directeur de la recherche ESDES/UCLy

10h00-10h15

Questions / réponses

10h15 -10h30

Pause et networking

Actifs Immatériels : comment mesurer, évaluer et développer ?

salle Bloch-Lainé, Centre de conférences P. Mendès France | 139, rue de Bercy | Paris 12^{ème}

10h30-11h30

Table ronde animée par **Alban Eyssette**, Associé du cabinet Ricol Lasteyrie, Président de la commission « Immatériels » de la SFAF

LE CAPITAL IMMATERIEL AU CŒUR DE NOTRE POSITIONNEMENT ECONOMIQUE DE DEMAIN

- ✓ L'entreprise numérique et ses effets immatériels : Quelle capacité pour faire face aux nouveaux enjeux dans une économie mondialisée ?
- ✓ Les chantiers normatifs sur le champ des actifs immatériels. Quelles sont les normes et référentiels existants ?
- ✓ La gestion du patrimoine immatériel appliquée au secteur public
- ✓ Quelles mesures fiscales, juridiques et réglementaires la France peut-elle proposer pour favoriser le développement des actifs immatériels ?
- ✓ La Formation : un capital humain à mieux valoriser
- ✓ Pour développer le capital immatériel : Etat des différentes méthodologies et apport des nouveaux travaux sur la mesure

Intervenants pressentis :

- ✓ Observatoire de l'Immatériel, **Alan Fustec**, Président
- ✓ CIGREF, **Georges Epinette**, Administrateur du CIGREF, Président du Cercle de l'immatériel
- ✓ Groupe AFNOR, **Philippe Bianchi**, Délégué Général, EFQM France
- ✓ Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, **Sylvie Donne**, Chef du bureau des services intellectuels aux entreprises
- ✓ GPS, **Marie-Ange Andrieux**, Président de la commission GPS Innovation et Immatériel, Directeur de la Tribune Sciences Po de l'immatériel.

11h30-11h45

Questions / réponses

11h45 – 12h30

CONCLUSION

- ✓ MISE EN PERSPECTIVE par **Ahmed Bounfour**, Professeur des universités, Chaire européenne de management de l'Immatériel, Université Paris-Sud
- ✓ CLOTURE par **Michèle Hénaff**, Rédacteur en Chef de la Revue Analyse Financière, éditée par la SFAF

Actifs Immatériels : comment mesurer, évaluer et développer?

MINEFI | Métro : Bercy | Ligne 6 & 14 | RER A & D : Gare de Lyon

Cette conférence est à destination :

Président-directeur général, Directeur général, Membre du conseil d'administration, Dirigeants et responsables : Gestion d'actifs, Investisseurs institutionnels, R & D, Analystes Financiers, Gérants, Stratégistes, Professionnels de la finance, Communication financière, Communication interne et externe, Stratégie et développement, Marketing, Achats, Risk manager, Audit et contrôle interne,
Et tous ceux qui sont concernés par les actifs immatériels

Partenaires :

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Informations pratiques :

- ✓ **Responsable du programme** : Maïté Legrand Boucard – Tél. : +33 1 56 43 43 29 – mlegrand@sfaf.com
- ✓ **Contact presse** : Sophie d'Albousse - +33 1 56 43 43 16 – sdalbousse@sfaf.com
- ✓ **Contact partenariat** : Christian Serre – Tél. : +33 1 56 43 43 10 – cserre@sfaf.com



www.sfaf.com

Bulletin d'inscription / Immatériels / Mardi 22 mars 2011 /
Salle Bloch –Lainé, Centre de conférences P. Mendes-France, Bercy / Paris

➤ Merci de vous munir d'une carte de visite le jour de la conférence

M Mme Mlle

Nom : Prénom :

e-mail :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Secteur d'activité :

Code NAF : N° SIRET :

Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499 500 à 999 1 000 et +

Je souhaite recevoir des informations de la SFAF

Dossier d'inscription suivi par :

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

Facture à établir à l'ordre de :

Nom : Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

ATTENTION RÈGLEMENT : Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, la SFAF se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la conférence.

Tarifs :

✓ 199 € HT par personne (soit **238,00 € TTC**)

✓ 148,83 € HT par personne (soit **178,00 € TTC**) pour les membres de la SFAF

Pour tout mode de règlement, merci de joindre le bulletin ou de préciser la date de la conférence

Par chèque à l'ordre de la SFAF, association habilitée à dispenser de la formation professionnelle.

Par virement à l'ordre de la SFAF

Banque Crédit du Nord, N° IBAN : FR76 3007 6023 5210 1431 0020 086

N° TVA intracommunautaire : FR33784206013

Merci de m'envoyer : une convention de formation une attestation de présence

Annulation : Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail. En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date du forum ou en cas d'absence le jour du forum, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date du forum, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 80 € HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Je soussigné(e) accepte les modalités de règlement et d'annulation

Date : / /

Signature

Cachet de l'entreprise obligatoire

Pour toute inscription, renvoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Christian Serre • SFAF

24 rue de Penthièvre • 75008 Paris • Tél. : 01 77 45 65 90 • Fax : 01 56 43 43 15

e-mail : cserre@sfaf.com • www.sfaf.com